



PRÉFET DU JURA

DDCSPP

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

2016

En quelques lignes...

Et quelques chiffres



Les jeunes

Le développement du service civique

128 missions de service civique se sont déroulées en 2016.

Le soutien au développement de projets en faveur de l'éducation populaire et de la jeunesse

Financement État-BOP 163 « Jeunesse et vie associative » : 38 200 € —

– pour des projets menés par des associations agréées Jeunesse et éducation populaire pour accompagner la mobilité des jeunes (locale et internationale), mettre en réseau des intervenants éducatifs jeunesse sur tout le territoire départemental, favoriser l'expression citoyenne de tous les jeunes.

– pour des projets menés dans le cadre des mesures CIEC (conseil interministériel pour l'égalité et la citoyenneté)

- *17 postes FONJEP qui font l'objet d'une évaluation triennale.*

La protection des mineurs en Accueils Collectifs à Caractère Éducatif

614 accueils sont déclarés se dérouler dans le Jura.

Il faut y ajouter les « mini-camps » (au plus 4 nuits) en provenance des départements limitrophes

Parmi ces 614 accueils, 158 accueils périscolaires et 355 séjours de vacances (colos en dur, camps fixes ou itinérants..)

Action de l'État-DDCSPP :

44 contrôles in situ

232 journées-stagiaires sur 20 thèmes de formation continue pour conforter la qualification des équipes permanentes, notamment celles qui interviennent dans les Projets éducatifs territoriaux (PEdT), qui couvrent plus de 90% des écoles du Jura)

La formation aux métiers de l'animation

178 diplômes BAFA délivrés

221 stages pratiques BAFA et 52 stages pratiques BAFD validés



La protection des majeurs

Le financement des mesures de protection des majeurs

- 1 service de mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- 4 mandataires judiciaires exerçant à titre individuel

Financement État-BOP 304 « Inclusion sociale et protection des personnes » : 2 876 061 €



La politique de la ville

Le soutien aux initiatives locales

97 subventions pour la mise en œuvre d'actions dans les quartiers dans les domaines de l'accès à l'emploi et du développement économique, de la réussite éducative, de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux soins et à la santé, du développement du lien social, de l'accès à la culture, de la prévention de la délinquance et de la prévention et la lutte contre les discriminations

Financement État-CGET: 591 051 €



Le développement du sport pour tous

Le soutien aux projets sportifs

Soutien financier : CNDS

Le CNDS est une agence qui a une commission territoriale. La DDCSPP instruit les dossiers des clubs sportifs et des comités départementaux du Jura.

Financement État- Centre national de Développement du sport : 487.958 € pour 145 projets

La protection des usagers

Contrôles sur pièce et sur place :

1008 éducateurs sportifs recensés fin 2016 comme exerçant dans le Jura. Depuis 2015, ils peuvent se télédéclarer.

→ 62 lieux de pratique sportive ont été contrôlés.

Participation aux commissions d'homologation de circuit et plus de 130 avis donnés au préfet sur des demandes d'autorisation de manifestations sportives.

L'hébergement et le logement

L'accueil, l'hébergement et l'insertion

Dispositif	Nombre de places
Hébergement d'Urgence (HU)	222
Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)	55
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	93
Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)	350
Hébergement de stabilisation	49
Maison Relais/Résidence Accueil	86

La capacité en CADA a triplé depuis 2014 (de 120 à 350 places)

Financement État-BOP 177 « Hébergement et insertion des personnes vulnérables » : 3 608 147 €

BOP 303 « Immigration et Asile » : 2 608 058 €

L'insertion des personnes en situation de handicap

Le soutien financier à la Maison Départementale des Personnes Handicapées

Subvention annuelle au titre du fonctionnement : 364 750 €

Autres actions : 22 911 €

Financement État- BOP 157 « handicap et dépendance » : 387 661 €

Secrétariat de la Commission Départementale d'Aide Sociale (CDAS)

La CDAS juge, en premier ressort, des litiges relatifs à de nombreuses prestations sociales

23 dossiers déposés (11 dossiers d'aide sociale départementale, 12 dossiers relatifs à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) ou à l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)).

23 recours effectivement introduits.



Secrétariat du Comité Médical et de la Commission de Réforme

Action de l'État-DDCSPP :

711 dossiers instruits par le comité médical, 266 dossiers par la commission de réforme (traitement des dossiers d'accident de service ou de trajet, de maladie professionnelle, de retraite pour invalidité des agents de la fonction publiques d'Etat et de la fonction publique hospitalière; les collectivités territoriales ont repris la gestion de leurs dossiers en 2015).



Égalité entre les femmes et les hommes

Actions en matière d'information des droits des femmes, d'égalité professionnelle, d'accueil, d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violence, de lutte contre la prostitution



La protection du consommateur

364 dossiers, enquêtes ou informations délivrées aux consommateurs et professionnels, ont été ouverts pour traitement au titre de l'année 2016, dont 36 enquêtes nationales et 3 enquêtes régionales déclinées sur un ou plusieurs trimestres voire l'année.

A titre illustratif, ces enquêtes portent sur:

Le domaine alimentaire : composition et étiquetage des faisselles, sécurité de l'alimentation animale, traçabilité et conformité réglementaire des viandes, vins, bières et miels mis sur le marché.

Les produits industriels : sécurité des jouets, qualité des verres de lunettes, sécurité des équipements de protection, des produits cosmétiques.

Les prestations de service : sécurité des cabines de bronzage, loyauté et conformité des pratiques de vente de véhicules .

La loyauté des transactions : promotions, nature des vins, allégations nutritionnelles (composition des aliments), filière bio...

Par ailleurs, 3 enquêtes **transversales** : OFA, OVN et OIV, sont conduites à des temps forts de consommation

Action de l'État-DDCSPP : 558 visites d'établissements

22 dossiers contentieux, 28 injonctions administratives et 17 mises en demeure..



Le traitement des réclamations des consommateurs

La DDCSPP assure un accueil, physique et téléphonique, des consommateurs et répond aux demandes d'information en matière de consommation, reçues par courrier ou par courriel, émanant de professionnels ou de consommateurs.

Action de l'État-DDCSPP :

90 accueils à la permanence « consommateurs », téléphoniques et physiques, consommateurs ou professionnels

320 dossiers d'information suite à des demandes par courrier ou courriel ont été traités.

La mise en œuvre de **plans d'inspection en matière de sécurité sanitaire des aliments** dans les établissements de production alimentaire agréés, notamment abattoirs, établissements de la filière laitière, dans les établissements de restauration collective et commerciale.

Action de l'État-DDCSPP : 182 inspections

En 2016, en plus des inspections régulières, chaque abattoir a fait l'objet d'un audit complet « protection animale » par la DDCSPP.

En cours d'année, l'inspection permanente exercée par la DDCSPP a donné lieu à :

- 13 avertissements en matière d'hygiène ou de protection animale.
- 1 procès-verbal à un apporteur au titre de la protection animale.
- une dizaine d'avertissements au titre de l'ICA (information de la chaîne alimentaire : information sur les traitements médicamenteux des animaux et leur état sanitaire).
- une pression maintenue sur les éleveurs amenant des animaux sales (risques de contamination de la viande) avec la rédaction de 22 avertissements.

La gestion d'alertes sanitaires liées à la présence de germes pathogènes dangereux dans les produits alimentaires.

Action de l'État-DDCSPP :

gestion de 8 alertes alimentaires concernant essentiellement des produits laitiers (salmonelles, listerias).

La gestion de 8 TIAC (Toxi Infections Alimentaires Collectives)

La mise en œuvre des **plans nationaux de surveillance et de contrôle de la contamination des denrées animales** et des produits destinés à l'alimentation animale.

Action de l'État-DDCSPP : 385 prélèvements dans le cadre des plans de prélèvements et de contrôles (abattoirs, élevages, entreprises et GMS alimentaires, fabricants d'alimentation pour animaux); 5700 prélèvements en abattoirs pour la recherche de trichines.

Les opérations de contrôle en matière d'export des denrées alimentaires d'origine animale et pour des aliments ne contenant pas de denrées animales

Action de l'État-DDCSPP : 1973 certificats délivrés (fromages au lait cru, fromages fondus, charcuteries, boyaux, miel, sous produits)



La surveillance sanitaire des élevages :

La surveillance épidémiologique des cheptels joue un rôle essentiel en termes de protection de la santé publique (risque de contamination humaine, par les animaux ou leurs produits), de santé animale (risque de mortalité ou de chute de production, économique (risque de perte du statut sanitaire de notre pays et baisse des exportations).

Les élevages concernés dans le Jura:

1 500 élevages bovins, 600 élevages ovins et caprins, 90 élevages de porcs

210 établissements détenant des animaux de compagnie (fourrières, refuges, pensions, élevages ou points de vente de chiens et chats, centres équestres)

Les résultats observés en 2016 :

118 alertes (signalements de symptômes ou lésions évocateurs de maladies, tests ou résultats d'analyses défavorables, liens avec des élevages infectés), **51 cas de FCO** et un foyer de loque américaine (maladie des abeilles) ont été confirmés à l'issue des investigations menées par la DDCSPP;



Les contrôles de conditionnalité des aides dans le cadre de la politique agricole commune:

Action de l'État-DDCSPP : 183 inspections :

- contrôles de l'identification des animaux, de la pharmacie en élevage et de la protection animale (toutes espèces d'animaux de rente)



Les plans de surveillance et plans de contrôle des élevages:

Actions de l'État-DDCSPP : 83 prélèvements



Les opérations de **contrôle en matière d'échanges et exportation d'animaux vivants** (toutes espèces) **et de leurs produits** (semences, embryons).

Action de l'État-DDCSPP : 538 certificats



Les contrôles en matière d'installations Classées pour la Protection de l'

Environnement (ICPE)

- **Établissements soumis à autorisation : 2 abattoirs et 10 élevages**

1 élevage bovin, 1 élevage porcin, 1 élevage de volailles, 5 piscicultures, 1 chenil, 1 établissement de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques.

- **Établissements soumis à enregistrement : 16 élevages**

- **Établissements soumis à déclaration : 3 installations de méthanisation et 577 élevages**

Action de l'État-DDCSPP : 11 contrôles dont 6 en ICPE autorisées et 5 en ICPE déclarées.